



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Pays de la Loire | 2011

---

### Saint-Rémy-du-Val – Logis de Moullins

Diagnostic (2011)

Teddy Bethus

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/31379>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Teddy Bethus, « Saint-Rémy-du-Val – Logis de Moullins » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/31379>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Saint-Rémy-du-Val – Logis de Moullins

Diagnostic (2011)

Teddy Bethus

---

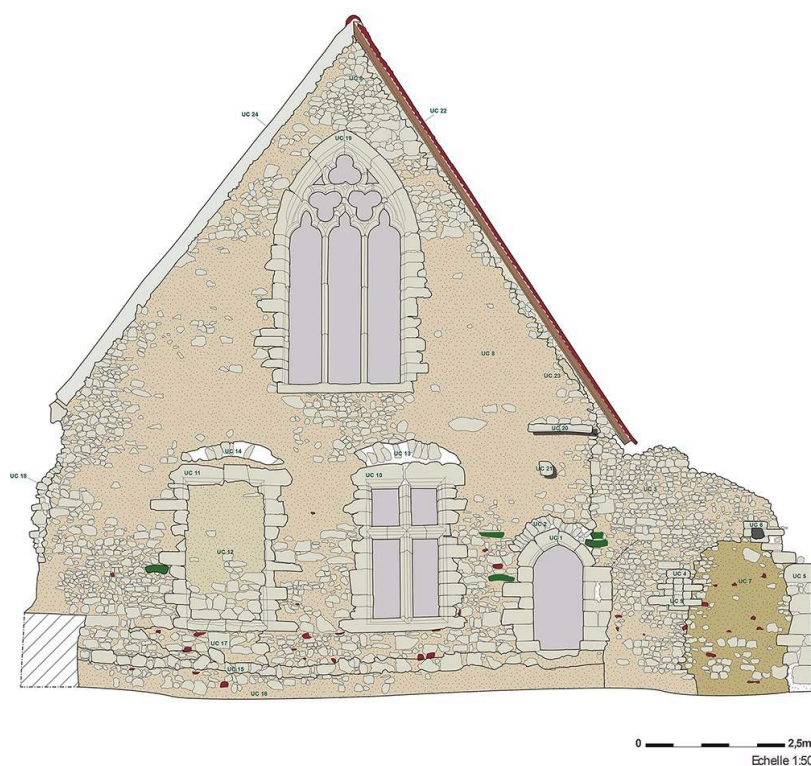
## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Le diagnostic archéologique avait pour objectif d'étudier les vestiges d'une ancienne grange dimière conservé dans la cour du logis du Moullins à Saint-Rémy-du-Val, et réinterprété récemment comme une aula à triple nef . Cette construction apparaît aujourd'hui comme un bâtiment tronqué ne conservant en élévation que sa nef centrale. La stratégie choisie pour ce diagnostic consistait à déterminer l'emprise de l'aula dans son état d'origine et d'évaluer l'état de conservation des couches archéologiques. Six tranchées ont été ouvertes dont deux à l'intérieur du bâtiment. Une étude des maçonneries sommaire complète la réalisation de ces sondages avec le relevé des parements extérieurs des deux murs pignons. De manière générale, les vestiges observés se sont caractérisés par un très mauvais état de conservation limitant en grande partie les interprétations.
- 2 Au moins deux phases semblent néanmoins se distinguer. À l'intérieur du bâtiment, la plus ancienne révèle modestement l'existence d'une couche d'argile interprétée soit comme un niveau de construction ou d'occupation, lié à une maçonnerie orienté est-ouest et composée de moellons. La nature de ces vestiges n'est évidemment pas déterminée mais pourrait être en lien avec les phases d'occupation anciennes du site qui seraient attestées par les sources à partir du X<sup>e</sup> s. Les vestiges retrouvés en fouille et associés à l'aula ne sont pas mieux conservés et se limitent principalement aux tranchées de récupération de murs apparus dans les sondages. Ces tranchées pourraient marquer l'implantation de deux anciens murs gouttereaux, perpendiculaires aux deux murs pignons actuellement conservés en élévation. En

acceptant cette interprétation, le plan de cette salle pourrait former un bâtiment de plan carré de 21 m de côté, flanqué à l'ouest par un appentis d'environ 3 m de large. Les seuils des quatre portes ouvertes sur les murs pignons permettent également de restituer approximativement le niveau d'occupation du bâtiment à une altitude de 130 m NGF, soit environ 0,20 m au-dessus du niveau de sol actuel. Les niveaux d'occupation médiévaux, dont il n'existe aucun vestige dans les sondages, semblent dans ces conditions avoir été terrassés. Seuls les remblais de nivellement liés peut-être à l'installation de ces sols sont préservés jusqu'à une altitude de 129,70 m NGF. L'ensemble pourrait être délimité par un fossé peu profond retrouvé au nord du bâtiment et comblé dans le courant du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> s.

- 3 Dans un contexte plus général, ce type de grande salle, fréquent outre-manche, est assez rare sur le continent où de rares exemples sont conservés en élévation à Bricquebec, Beaumont-le-Richard (Normandie) ou à Mayenne (Sarthe). Leur programme intègre généralement plusieurs fonctions comprenant d'abord dans le vaisseau central un espace de réception et d'apparat qui peut également servir de salle de justice. C'est un espace spacieux, d'environ 200 m<sup>2</sup>, mis en valeur à Moullins par deux grandes baies à remplages dont l'ampleur et la mise en œuvre rappellent étroitement l'architecture religieuse (fig. 1). Cette analogie n'est probablement pas anodine, mais peut être rattachée au contexte historique du site qui forme depuis sa fondation une seigneurie ecclésiastique gérée par une communauté de moines. Au rez-de-chaussée, les deux fenêtres à coussièges complètent l'éclairage de la salle et permettent également de reconnaître sa façade noble, la mieux éclairée, à l'opposé du « bas-bout » où un appentis est aménagé sans doute pour servir à des fonctions domestiques. Au moins deux portes permettaient d'accéder à cet espace depuis la nef centrale et le bas-côté nord. Comme souvent pour les grandes salles, l'accès principal pourrait avoir été aménagé à l'opposé de la façade noble, peut-être à l'extrémité d'un des murs gouttereaux des bas-côtés dont les fonctions précises restent encore indéterminées.

Fig. 1 – Façade ouest de l'ancienne *aula*

DAO : T. Bethus (Inrap).

- 4 Au regard des données issues du diagnostic, les arguments pour dater la construction de cette grande salle se limitent encore aux critères stylistiques des ouvertures. Seul le mobilier retrouvé dans le fossé nord, daté entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> s., apporte ici un élément supplémentaire de datation si l'on considère que ce fossé a pu être contemporain de la grande salle.

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBld>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt24YicEkuvu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtsSN4JKx5ir>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

**Année de l'opération** : 2011

## AUTEURS

**TEDDY BETHUS**

Inrap